

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1379

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 25, substituer au mot :

« syndicale »,

le mot :

« professionnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.